



Peyrolles-info

79

Attention, nouveaux horaires du bureau de Poste de l'Estrechure:

mardi 13h30 - 16h

vendredi 13h30 - 16h

Conseil municipal du 28 juillet 2010

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN.

Absents: Dorothée GIVONNE, Aurélie ROUX.

Secrétaire de séance: Pierre HENON

La séance est ouverte à 17h10

Le compte-rendu de la séance du 10 mai 2010 est approuvé à l'unanimité.

1. DÉCISIONS MODIFICATIVES

Décision modificative n°1:

rectifications de 0,19 € et 1,19 € suite à une erreur dans les opérations d'amortissement.

Décision modificative n°2:

Diminution de 1 800 € du compte 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) pour respecter le maximum autorisé de 7% du budget de fonctionnement.

Augmentation de 1 800 € du compte 012 (charges de personnel) de manière à pouvoir augmenter le taux horaire de la secrétaire remplaçante (de 8,86 à 10,60 € de l'heure) compte tenu de son cursus et des tâches effectuées.

Accord unanime du Conseil

2. BORNE DE CAMPING CAR

Il y a eu deux réponses à l'appel d'offres:

- Cabrit: 5 260 € HT sans délai garanti
- Masméjean: 5 453 € HT + éventuel supplément pour brise-roche, réalisation en septembre.

Le conseil retient la proposition la moins disante, Cabrit, sous réserve d'une exécution avant le 15 novembre 2010.

Accord unanime du Conseil

Compte tenu des difficultés et des coûts inhérents à la mise en place d'un monnayeur, le Conseil décide que l'utilisation de la borne sera gratuite.

3. CONVENTION AVEC LE SMAGE

L'enrochement soutenant la route communale de la Valmy a été endommagé par les orages d'octobre 2006. Une somme de 7 500 € a été inscrite au budget pour les réparer. Compte tenu de la complexité des travaux, la convention gratuite avec le SMAGE (Syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée des Gardons) a pour objet un appui technique et administratif pour:

- l'aide au recrutement d'un expert technique à la maîtrise d'ouvrage
- l'aide au suivi de chantier.

Accord unanime du Conseil

4. CHÂTEAU DE VALESCURE

L'État souhaite vendre le château de Valescure avec 1,5 ha de terrain.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) souhaite que la commune exerce son droit de priorité pour permettre l'implantation d'un agriculteur.

Le Maire a déjà indiqué à la SAFER que ce projet ne peut se concevoir que si l'Etat accepte de céder en sus la source et au moins 30 ha de terrain.

De nombreux membres du conseil sont très sceptiques sur la viabilité d'un tel projet et s'interrogent sur l'avantage financier ainsi consenti.

Cette décision est ajournée.

5. MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

La délibération du 10 mai 2010 pour la modification simplifiée du PLU n'a pas été prise dans les formes réglementaires. Il convient donc de délibérer à nouveau sur la suppression des anciens emplacements réservés pour le chemin du cimetière (zone N1) et le parking du cimetière (zone N2).

Accord unanime du conseil.

Questions diverses

- *La fiscalité locale va être profondément modifiée à compter de 2011 (par exemple les départements ne percevront plus de taxe d'habitation, les régions ne percevront plus de taxe foncière sur les propriétés bâties,...). La direction départementale des finances publiques a envoyé un copieux dossier sur les nouvelles délibérations que doivent prendre en conséquence les collectivités territoriales. Cependant, après étude de ce dossier par François Abbou et Pierre Hénon, il ne semble pas que cela nous concerne.*
- *Le tracé du géomètre pour la route de La Salle (projet de nouveau chemin d'accès au cimetière) comporte de nombreuses erreurs et devra être refait.*

- *Le SYNTOMA (Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères et Assimilées) et la Communauté de communes proposent la distribution gratuite de sacs jaunes pour les déchets recyclables. Ces sacs, une fois remplis, devraient impérativement être déposés entre le mercredi soir et le jeudi 8h au point d'apport volontaire de Peyrolles. Cette formule ne semble pas adaptée à l'habitat dispersé de Peyrolles et le conseil décide de ne pas donner suite.*
- *La débroussailleuse de la commune qui a plus de vingt ans a des problèmes de carburateur et s'avère très difficile à réparer. Il est décidé d'acheter une débroussailleuse neuve et une tronçonneuse à manche télescopique.*
- *Étudier la possibilité de monter un mur en pierre sèches côté amont du nouveau chemin d'accès à la mairie pour éviter les éboulis sur le chemin. Ces travaux pourraient être subventionnés à 80%.*
- *Il est décidé de monter des panneaux de bois ou des murs pour cacher les poubelles depuis la route.*
- *En de nombreux endroits les chemins communaux n'ont pas été correctement nettoyés. Envisager de changer de prestataire.*
- *Il faudra étudier en septembre la mise en place d'un PUP (Plan Urbain Partenarial)*

La séance est levée à 19h30.

**Nous avons appris avec tristesse le décès de
M. Henri Koïlski, photographe,
mari de Mme Geneviève Tzaut récemment décédée.**